



Association Iséroise pour la Promotion du BIA

Partie à conserver par les élèves et leurs parents

MISE EN ŒUVRE DU BIA – ANNÉE SCOLAIRE 2025 – 2026

- La préparation du B.I.A. est ouverte aux jeunes à partir de la classe de troisième. Nous conseillons plutôt cette formation à partir de la classe de seconde (*la connaissance de certaines notions de mathématiques et de physique aide à mieux comprendre et suivre la formation*). Complément d'informations sur le site « <https://www.aipbia.org/> » ou « mon-bia.fr » ou celui du rectorat de Grenoble « bia.ac-grenoble.fr ».
- Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site « <https://www.aipbia.org/> ».
- Une réunion d'information sera organisée début septembre au lycée du Grésivaudan à Meylan et au lycée Vaucanson à Grenoble. Nous prendrons les inscriptions à cette occasion.
- Les contenus des cours sont téléchargeables à partir de notre site. Ils sont mis à jour courant Aout.
- **En s'inscrivant, les élèves s'engagent à suivre la formation avec assiduité.** Un appel est fait à chaque cours avec feuille d'émargement. Pour réussir, un travail personnel régulier sera nécessaire.
- La formation sera dispensée au lycée Vaucanson de Grenoble et au lycée du Grésivaudan à Meylan, d'octobre à mi-mai, hors vacances scolaires.
- Les cours auront lieu :
 - pour une classe, le mercredi de 13h30 à 15h30 au **lycée Vaucanson** à Grenoble
 - pour l'autre classe, le mercredi de 13h30 à 15h30 au **lycée du Grésivaudan** à Meylan.
- La session nationale d'examen, organisée par le rectorat, a lieu en mai ou début juin
- Le programme officiel comprend 40 heures minimum de cours obligatoires :
 - Aérodynamique, aérostatique et principes du vol
 - Étude des aéronefs et des engins spatiaux
 - Météorologie & Aérologie
 - Navigation, réglementation, sécurité des vols
 - Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial
- Un cours d'anglais aéronautique (option à l'examen) sera proposé. Ce cours se fera le mercredi, à la suite du cours obligatoire. Il est fortement conseillé de prendre cette option.
- La formation sera assurée par des formateurs qualifiés bénévoles CAEA de l'Association Iséroise pour la Promotion du BIA (AIPBIA). Les élèves seront membres de cette association pour la durée des activités.

Autres activités prévues :

Dans la mesure du possible, nous organisons des activités annexe chaque année, dans la période mars-mai, telles que :

-une visite de sites aéronautiques (musées aéronautiques) au cours d'un samedi, avec déplacement en car,

-un vol pédagogique « découverte » d'une durée de 30 minutes. Les vols seront réalisés sous la responsabilité d'instructeurs ou de pilotes expérimentés qualifiés. Ils se dérouleront sur l'aérodrome du Versoud au sein de l'Aéroclub du Dauphiné (ACD).

Le coût de ces vols dépendra du niveau de subvention et de sponsoring obtenu.

Pour information : le tarif d'une heure de vol, hors pilote, approche 200€. Pour chaque vol effectué en 2025, grâce aux subventions obtenues et au bénévolat des instructeurs de l'ACD, la participation individuelle demandée était de 40 €.

Les vols auront lieu selon les conditions météo et la disponibilité des aéronefs et des instructeurs, éventuellement pendant le week-end ou les vacances scolaires.

Coût de la formation théorique :

➤ Le coût total de la formation pour l'année 2025/2026 par élève est de **100 €**: un chèque à l'ordre de AIPBIA est à remettre avec le dossier d'inscription.

Cela inclut :

- l'adhésion à l'association, l'assurance Responsabilité Civile

- les frais AIPBIA comprenant les cours théoriques, les frais associatifs AIPBIA, l'accès aux cours téléchargeables sur Internet, certains frais d'entrée pour les éventuelles visites de sites aéronautiques, l'achat de fournitures.

En 2025, l'inscription à l'examen national du BIA, était gratuite. La procédure d'inscription à l'examen dépend **exclusivement** du rectorat et se fait en général vers février /mars.

Au vu de cet effort financier et eu égard au bénévolat de toute l'équipe, **seuls les jeunes motivés et prêts à s'investir doivent s'inscrire.**

Tout sponsoring est le bienvenu et permettra à d'autres jeunes de bénéficier de bonnes conditions financières pour découvrir le milieu aéronautique.

Coordonnées utiles

Site Internet AIPBIA: <http://www.aipbia.org>

Contact : contact@aipbia.org



Association Iséroise pour la Promotion du BIA

DOSSIER D'INSCRIPTION À LA CLASSE BIA ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

À remettre aux formateurs lors des journées de présentation du BIA soit :
-Mardi 9 septembre 2025 à 18h au lycée du Grésivaudan de Meylan
-eudi 11 septembre 2025 à 18h au Lycée Vaucanson de Grenoble,
avec chèque de 100€, photo (nom de l'élève au dos) et la copie recto verso de la carte
d'identité.

Merci d'écrire lisiblement.

Élève :

NOM Prénom
Date de naissanceLieu de naissance :Nationalité.....
Adresse
.....
E-mail :..... Téléphone :

Responsable légal préférentiel du mineur

NOM Prénom
Adresse
.....
E-mail :..... Téléphone :

Responsable légal 2 du mineur

NOM..... Prénom
Adresse
.....
E-mail :..... Téléphone:

Classe demandée : lycée Vaucanson lycée du Grésivaudan

Nom et adresse de l'établissement où l'élève est scolarisé en 2025/2026 :

.....
Classe :

Engagement moral / Autorisation parentale

L'inscription à ce cours oblige l'élève à la plus grande assiduité. Toute absence devra être justifiée. Une tenue correcte sera exigée en toute circonstance.

Le règlement intérieur de l'établissement d'accueil (Vaucanson ou Grésivaudan) sera respecté, en particulier en ce qui concerne les horaires et les règles d'utilisation des portables.

Si des photos sont faites au cours des activités, vous donnez l'autorisation à l'association de les utiliser : documentation, article de journal, communication auprès de tiers.

Date et signatures précédées de « bon pour accord »

L'élève

Le responsable légal préférentiel

Le responsable légal 2

Pièces à joindre au dossier d'inscription :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- Une photo d'identité avec nom et prénom au dos
- Copie recto verso de la carte d'identité
- Chèque de 100 € à l'ordre de l'AIPBIA

Nos partenaires pédagogiques :



L'École des Pupilles de l'air



Notre partenaire informatique

Les données recueillies par l'association ont pour but de pouvoir communiquer avec les jeunes et leurs responsables légaux pour le bon déroulement et suivi du programme pour l'année scolaire en cours.

Information complémentaire :

Pour les jeunes ayant envie de poursuivre leurs efforts dans ce milieu, différentes Fédérations nationales ont des programmes de fidélisation, pouvant amener, entre autres, des subventions lors d'un cursus de pilote réalisé en Aéroclub.

Nous vous invitons à aller voir sur leur site respectif leurs propositions et à revenir vers nous si un programme particulier peut vous intéresser :

La FFA (Fédération Française Aéronautique)

- Avions

Le programme « Jeunes Ailes »

La FFVV (Fédération Française de vol à voile)

- Planeurs

La FFPLUM, (Fédération Française d'ULM)

- Ultra Légers Motorisés

La FFVL.FR (Fédération Française de vol libre)

- Parachutisme